

**Pour la prime de fin d'année,  
Contre la suppression de postes et la baisse des budgets  
C'est mobilisés que l'on va gagner !**

Suite à la forte mobilisation des collègues, le président Racine a informé les organisations syndicales, le lundi 15 novembre 2010, veille du CTP, du fait qu'il avait obtenu l'accord du ministère de la Culture pour un versement spécifique à notre établissement censé compenser la suppression de la prime de fin d'année. Ce complément salarial de « 130 euros bruts pour les fonctionnaires de catégorie C et de 100 euros bruts pour les fonctionnaires de catégorie B » sera versé avec la paye de décembre 2010 et ne concernera que ces deux catégories de personnels. A compter de 2011 un dispositif pérenne serait établi, « après concertation au sein de l'établissement, et en accord avec nos tutelles. »

**Au moment où le ministère annonce une baisse des subventions attribuées à la BnF et que notre établissement voit son budget amputé de plusieurs millions pour 2011-2013, ne faut-il pas voir dans les critères d'attribution et le montant de cette prime le moyen pour la direction de faire des économies sur le dos des personnels. Ceci constituerait une véritable double peine puisque dans le même temps, se sont plus de 165 postes qui seront supprimés à la BnF entre 2009 et 2013.**

Le 18 novembre, les organisations syndicales ont signifié au Président que cette mesure d'un montant insuffisant, excluant les contractuels et les collègues de catégorie A, ne répondait pas aux revendications des collègues et prenait le risque calculé de la division catégorielle.

La direction de la BnF a alors annoncé qu'elle reprendrait contact avec la tutelle afin d'obtenir des avancées. Le 22 novembre, le Président Racine nous informait que "le ministère de la Culture que j'avais saisi sur ce point, comme je l'avais annoncé lors de notre rencontre du 18 novembre, a considéré que ce montant ne pouvait être dépassé par l'établissement."

Le 26 novembre le Conseil d'administration de la BnF se réunit en présence des représentants du Ministère. Ce peut être l'occasion pour les personnels de faire entendre leur colère contre la baisse du budget, les suppressions de postes, la précarité et leur revendication d'une prime de 300 euros non modulée pour tous les collègues (titulaires, contractuels et vacataires).

**Aussi appelons-nous les agents de la bibliothèque à  
investir massivement l'assemblée générale prévue  
le jeudi 25 novembre, 12H30, Hall Ouest**

**Nous restons déterminés à nous battre pour le maintien  
du pouvoir d'achat de tous les agents et d'un budget à la hauteur des missions de la BnF.**